

Le budget personnel

Comment se servir de l'argent au lieu de le servir !

Préparé par : Marise Rondeau

Le 5 décembre 2003

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	3
2	DIFFÉRENTS TYPES DE FRAIS	4
2.1	FRAIS FIXES ET FRAIS VARIABLES	4
2.1.1	<i>Frais fixes</i>	4
2.1.2	<i>Frais variables</i>	4
2.2	FRAIS NÉCESSAIRES ET FRAIS SUPERFLUS	5
2.2.1	<i>Frais nécessaires</i>	5
2.2.1.1	Assurances	5
2.2.2	<i>Frais superflus</i>	6
2.2.2.1	Augmenter ses revenus.....	6
2.2.2.2	Éviter le gaspillage	6
2.3	FRAIS RÉCURRENTS ET FRAIS NON RÉCURRENTS	7
2.3.1	<i>Frais récurrents</i>	7
2.3.2	<i>Frais non récurrents</i>	7
2.3.2.1	Argent de poche	7
2.3.2.2	Gros achats.....	7
3	RÉDACTION D'UN BUDGET	8
3.1	OUTILS	8
3.1.1	<i>À la main</i>	8
3.1.2	<i>Agenda électronique</i>	9
3.1.3	<i>Chiffrier Excel</i>	9
3.2	RESPECT D'UN BUDGET	9
4	EMPRUNTS	10
4.1	UNE LAME À DEUX TRANCHANTS	10
4.2	EMPRUNTS INFORMELS	10
4.2.1	<i>Crédit chez le marchand</i>	10
4.2.2	<i>Amis et famille</i>	11
4.3	PRÊTS ÉTUDIANTS	11
4.4	MARGE DE CRÉDIT.....	11
4.5	CARTES DE CRÉDIT	12
4.6	ACHETEZ MAINTENANT, PAYEZ PLUS TARD !.....	12
4.7	DOSSIER DE CRÉDIT	13
4.8	PRÊTS USURAIRES.....	13
5	SURENDETTEMENT	14
5.1	DETTES D'INVESTISSEMENT	14
5.2	DETTES DE CONSOMMATION	14
5.3	PRÊT DE CONSOLIDATION	15
5.4	RECOUVREMENT	15
5.5	FAILLITE	16
6	ÉPARGNE	17
6.1	PETIT COCHON.....	17
6.2	COUSSIN À LA BANQUE.....	17
6.2.1	<i>Prévoir les coups durs</i>	17
6.2.2	<i>Éviter les frais bancaires</i>	18
6.2.3	<i>Comptes chèques</i>	18
6.2.4	<i>Comptes d'épargne</i>	18
6.3	ÉPARGNE SALAIRE.....	19
6.4	REÉR.....	19
6.5	PLACEMENTS À LA BOURSE	20
6.6	PLACEMENTS ÉQUITABLES	20
6.7	DETTES ET ÉPARGNES SIMULTANÉES	20
7	CONCLUSION	21

1 INTRODUCTION

Molière disait, il y a plus de 300 ans, que l'argent est un bon serviteur mais un mauvais maître. C'est encore vrai aujourd'hui. L'argent est fait pour les humains, mais les humains ne sont pas faits pour l'argent.

L'argent fait-il le bonheur ? Yvon Deschamps dit qu'il vaut mieux être riche et en santé... que pauvre et malade ! L'argent, c'est sûr, il en faut. Mais il ne faut pas adorer le dieu Argent.

La société de consommation nous propose tellement d'articles alléchants qu'il est difficile de résister. Tout est organisé pour qu'on ne fasse pas d'épargne et qu'on s'endette. La publicité, les étalages en magasins, la pression de nos amis et de notre famille, tout pousse les individus à augmenter artificiellement leur pouvoir d'achat grâce au crédit facile. Ce n'est pas l'individu qui est en cause, c'est le système. Il faut savoir qu'on vit dans une société capitaliste où la surconsommation est fondée sur l'insatisfaction des désirs. La mode qui change aux six mois, l'illusion de la performance des nouvelles voitures, les petits amis à l'école qui ont des vêtements et des chaussures dernier cri, la télé qui présente des gens beaux, riches et heureux qui consomment, c'est du faux, de l'illusion et du mensonge.

Il devient alors difficile de faire la distinction entre ses vrais besoins matériels et ses désirs. Les désirs deviennent très vite des besoins. Si on n'en est pas conscient, on peut avoir l'impression qu'on est seul à se priver pendant que les autres font la fête. C'est l'illusion de la surconsommation. La réalité, c'est que le voisin n'est pas plus heureux que soi; lui aussi vit la même insatisfaction. À moins d'en prendre conscience, de réduire ses désirs matériels et de valoriser ses désirs intellectuels ou spirituels.

Dans ce petit texte sans prétention, il sera question des différents types de dépenses, de rédiger un budget et de le respecter, de commencer très tôt la bonne habitude de l'épargne et d'éviter les nombreux pièges de l'endettement.

2 DIFFÉRENTS TYPES DE FRAIS

Avant de rédiger son budget, il faut reconnaître qu'il existe plusieurs types de frais : les frais fixes et variables, les frais nécessaires et superflus, puis finalement les frais récurrents et non récurrents.

2.1 FRAIS FIXES ET FRAIS VARIABLES

Les frais fixes ne peuvent être diminués lorsqu'on veut réduire ses dépenses. Par contre, ils n'augmentent pas non plus pendant une période donnée. Les frais variables sont beaucoup plus difficiles à gérer au quotidien. Parfois on se demande mais où est passé tout son argent ? Il y a de fortes chances que les frais variables y soient pour quelque chose...

2.1.1 Frais fixes

Par exemple, le loyer est fixé pour un an. On peut choisir de vivre dans un logement plus ou moins coûteux au moment de la signature du bail, mais on ne peut pas économiser sur le prix du loyer au courant de l'année.

Parfois, on n'a pas le choix de subir une augmentation de frais fixes. Lors du renouvellement du bail, on peut choisir de déménager si on refuse l'augmentation de loyer, mais il faut savoir qu'il y a des frais variables encourus lors du déménagement : transport, frais de branchement du téléphone et de l'électricité, bris et pertes de meubles, etc. Si on devient propriétaire, on peut demander à son institution financière des mensualités fixes et un taux d'intérêt fixe pour une période de cinq ans, même si la période d'amortissement (temps prévu pour le paiement complet) est de 20 ou 25 ans.

Parmi les frais fixes, on peut compter le loyer, le transport en commun si on a une CAM, le prêt automobile, le prêt hypothécaire, les frais bancaires si on a un forfait, etc.

2.1.2 Frais variables

Les frais variables sont ceux qui peuvent subir des fluctuations d'une semaine à l'autre, d'un mois à l'autre. Par exemple, l'épicerie coûtera plus ou moins cher selon ce que l'on achète. Parmi les frais variables, en plus de l'épicerie, on peut penser à l'argent de poche, aux vêtements, etc.

Certains frais se situent entre les deux. Par exemple, la facture d'électricité peut-être gérée de deux manières : la facturation réelle ou le mode de versements égaux (MVÉ). La facturation réelle présente l'inconvénient de coûter très cher en hiver, surtout si on chauffe à l'électricité. On peut alors demander à Hydro-Québec le MVÉ, c'est-à-dire une facture au même montant à tous les mois, en fonction de la consommation historique de l'année précédente, au lieu d'une facture réelle, donc variable, à tous les deux mois. La mauvaise surprise d'une facture salée en mars, à la saison des impôts, ça fait mal ! Le MVÉ est révisé périodiquement. Si on a trop payé pendant l'année précédente (hiver doux, par exemple) on reçoit un

crédit et les mensualités sont réduites. Par contre, si on n'a pas assez payé (hiver froid, achat d'un lave-vaisselle) on a un solde à rembourser, mais Hydro-Québec offre aux bénéficiaires du MVÉ l'occasion de répartir ce solde pendant quelques mois sans intérêt. Il y a une condition pour bénéficier du MVÉ : il faut payer sa facture à tous les mois et à temps. On bénéficie d'une période de 21 jours après la date de facturation pour l'acquitter, comme pour les autres types de factures. Ce délai de grâce est prévu par la loi !

À mon avis, plus on a de dépenses fixes, plus il est facile de gérer son budget. Se fixer une limite, un maximum pour ses frais variables, prendre des forfaits avantageux et acheter la CAM au lieu de tickets en lisière ou à l'unité sont de bonnes façons de se simplifier la vie... et le budget ! Les forfaits ne sont pas toujours avantageux, il faut les étudier cas par cas.

2.2 FRAIS NÉCESSAIRES ET FRAIS SUPERFLUS

Voltaire disait que le luxe était nécessaire. Je dirais avec lui qu'il faut trouver l'équilibre entre le nécessaire et le superflu. Si on ne se permet pas de luxe, on devient frustré. Si on accorde trop d'importance au luxe, on n'a plus le nécessaire. Je dis simplement que ça prend un juste milieu entre les deux.

2.2.1 Frais nécessaires

Si on a un toit sur la tête, un lit pour dormir, des vêtements appropriés à la saison sur le dos, de la nourriture dans le frigo, c'est qu'on gère bien ses frais nécessaires. Si en plus on a des médicaments, des produits d'hygiène, un moyen de transport convenable et un peu d'argent de poche, on se débrouille bien. Si on fume, si on a des chats, si on a un baladeur et un téléphone cellulaire, là on est vraiment riche ! Si on a tout ça, mais qu'on a des sous-vêtements troués, il y a un petit problème...

2.2.1.1 Assurances

Parmi les frais nécessaires, il est bon de penser aux assurances. L'assurance-vie est une nécessité si on vit en couple ou si on a des enfants à charge. Le décès subi d'un conjoint ou, pire encore, des deux parents en même temps, peut plonger les survivants endeuillés dans la gêne. Aussi, un célibataire qui a plus de dettes que d'actifs, donc un patrimoine négatif, a tout intérêt à prendre une assurance-vie couvrant au moins ses dettes et les frais funéraires, pour ne pas plonger dans l'embarras ses parents et sa fratrie. C'est une question de responsabilité. Plus on est jeune quand on contracte une assurance-vie, plus la prime est faible, et elle n'augmentera jamais, malgré l'inflation. Rédiger son testament est aussi essentiel. Pensez-y !

Les assurances feu – vol – responsabilité sont trop souvent oubliées par les locataires. Combien de pauvres gens sont jetés à la rue à la suite d'un incendie ! Si on se dit qu'on n'a pas les moyens de se payer des assurances, c'est sûrement qu'on n'a pas non plus les moyens... de tout perdre !

2.2.2 Frais superflus

Cette catégorie varie beaucoup d'une personne à l'autre : pour certains, il est nécessaire d'avoir un chalet dans le Nord et un condo dans le Sud ! Pour d'autres, il est superflu de se commander une pizza au restaurant. L'important, que l'on gagne beaucoup ou peu d'argent, c'est de s'assurer de ne pas manquer du nécessaire et de prévoir de l'argent pour le superflu... dont on a vraiment besoin !

Des frais superflus peuvent être fixes. Un cellulaire avec un forfait coûtera le même montant chaque mois. Inversement, des frais nécessaires peuvent être variables, comme une facture de Bell Canada avec des interurbains sans forfait. À chacun de déterminer ce qui est nécessaire et ce qui est superflu, il n'y a aucune règle toute faite dans ce domaine.

Quand on veut réduire ses dépenses, on ne peut pas couper dans le nécessaire fixe. On peut seulement couper dans le nécessaire variable (mais ce n'est pas souhaitable), dans le superflu fixe (mais ça demande des sacrifices) et finalement dans le superflu variable (c'est le plus difficile). Je n'ai jamais dit que réduire ses dépenses était une partie de plaisir...

2.2.2.1 Augmenter ses revenus

Une autre façon d'équilibrer son budget en des temps difficiles, c'est d'augmenter ses revenus. Le temps supplémentaire peut paraître alléchant, mais chaque dollar gagné est imposé. Ainsi, une heure de magasinage pour économiser 15 dollars d'argent après impôt s'avère plus payante qu'une heure de temps supplémentaire à 30 dollars. David Chilton, dans « Un barbier riche » martèle qu'un dollar économisé vaut deux dollars gagnés. Je suis bien d'accord avec lui. Aussi, une vie passée à travailler de longues heures éreintantes diminue la qualité de la vie, même si elle augmente un tout petit peu le pouvoir d'achat... ou de rembourser ses achats passés !

2.2.2.2 Éviter le gaspillage

L'argent ne pousse pas dans les arbres, c'est sûr. Mais l'argent sort par les fenêtres ! Éviter le gaspillage représente beaucoup d'économies. Par exemple, si on évite les frais d'utilisation bancaires en ayant un solde de 1 000 dollars en tout temps, on peut économiser près de 100 dollars par année, ce qui représente un rendement d'au moins 10 % sur 1 000 dollars et ce, à l'abri de l'impôt ! Si on prend la bonne habitude de payer ses factures à temps et de ne jamais faire de chèque sans fonds, on évite les frais de retard et les frais pour solde à découvert, en plus de se bâtir un bon dossier de crédit. Cuisiner à la maison de bons repas, apporter des lunchs au travail et limiter les sorties au restaurant pour les occasions spéciales, cela augmente un peu le montant prévu pour l'épicerie mais diminue grandement la rubrique de l'argent de poche et contribue à une meilleure santé. Éviter de prendre la voiture et mettre un pied devant l'autre pour faire ses courses, fréquenter les bibliothèques et les maisons de la culture locales pour ses sorties culturelles permet de faire de belles découvertes pour très peu de sous. Se libérer de certaines dépendances, comme la drogue, la cigarette, le jeu compulsif ou d'autres vices peut dégager une marge de manœuvre qui permet de se gâter un peu pour s'encourager à persister. Un vice coûte plus cher qu'une maison meublée !

Se servir de ses mains pour bricoler des cadeaux, des bijoux, de l'artisanat, c'est valorisant pour la personne qui les fabrique. J'ai découvert que les cadeaux qui font le plus plaisir sont ceux qu'on fait de nos mains, car ce ne sont pas des cadeaux en argent mais en temps, du temps de qualité. Bref, niveau de vie et qualité de vie ne sont pas toujours synonymes.

2.3 FRAIS RÉCURRENTS ET FRAIS NON RÉCURRENTS

2.3.1 Frais récurrents

Les frais récurrents sont ceux qui reviennent à toutes les semaines, à tous les mois ou à tous les ans. Par exemple, si on fait une épicerie par semaine, si on achète une CAM tous les mois, si on paie ses droits de scolarités et son matériel scolaire deux fois par année, ce sont des frais récurrents. Ils sont plus faciles à budgéter que les frais non récurrents.

2.3.2 Frais non récurrents

2.3.2.1 Argent de poche

Certains frais non récurrents, les petits plaisirs de la vie, comme le cinéma, le restaurant, les sorties entre amis, sont en réalité constitués de petits achats plus ou moins nombreux. Ce sont des dépenses superflues, variables et difficiles à gérer ! Mais il existe une façon de les limiter : se fixer un maximum pour l'argent de poche. Tout budget équilibré devrait comporter une rubrique argent de poche.

2.3.2.2 Gros achats

Les frais non récurrents sont souvent de gros achats durables qu'on ne peut pas inclure dans la catégorie de l'argent de poche. Il s'agit par exemple d'un ordinateur, d'un téléviseur ou de tout ce qui fait partie du « trousseau » : batterie de cuisine, gros meubles, électroménagers, etc. Ces biens peuvent avoir une garantie d'un an ou plus mais ont une durée de vie moyenne de cinq ans. Il faut prévoir les remplacer un jour, d'où l'importance d'épargner de l'argent pour les gros achats non récurrents. Je parlerai de l'épargne dans un autre chapitre.

3 RÉDACTION DU BUDGET

Pour équilibrer son budget, il faut gagner au moins autant qu'on ne dépense. Quand on gagne beaucoup et qu'on dépense peu, on fait de l'épargne. Quand on gagne peu et qu'on dépense beaucoup, on s'endette. C'est un fait tellement banal qu'on l'oublie trop souvent. Pourtant, c'est la base du budget personnel comme du budget d'un gouvernement ou d'une société multinationale.

La différence, c'est qu'un budget d'entreprise ne gère que les besoins, alors qu'un budget personnel satisfait non seulement les besoins des individus, mais surtout leurs désirs ! Analyser ses besoins matériels et réfléchir sur ses désirs peut constituer une importante prise de conscience. J'ai fait un petit exercice il y a quelques années. J'ai divisé une feuille de papier en deux colonnes : mes frais nécessaires (besoins) et mes frais superflus (désirs). La liste des frais nécessaires était très courte : me nourrir, me loger, me vêtir, me transporter, me laver, me soigner et me divertir. Dans la deuxième colonne, j'ai tenté d'imaginer tout ce que je désirerais s'il n'y avait aucune limite à mes dépenses. Peine perdue, la feuille n'était pas assez grande pour tout écrire ! En effet, mes désirs matériels sont sans fin, il n'y aura jamais assez d'argent pour satisfaire tous mes désirs les plus fous... Par conséquent, je me suis fait un budget en fonction de mes besoins de base, plus un tout petit peu de superflu.

3.1 OUTILS

3.1.1 À la main

C'est la première méthode que l'on apprend quand on commence à faire son budget avec l'argent de poche gagné grâce à de petits contrats.

Première étape :

- Écrire dans la première colonne toutes les rubriques de dépenses. Prévoir une rubrique pour l'argent de poche
- Écrire à côté le montant de chaque dépense
- Faire le total

Deuxième étape :

- Écrire dans une deuxième colonne toutes les sources de revenus
- Écrire à côté le montant de chaque revenu
- Faire le total

Troisième étape :

Soustraire le total des dépenses du total des revenus

Si le résultat est négatif, revoir les frais variables et les frais superflus à la baisse... ou s'endetter. Si le résultat est légèrement positif, on a un budget équilibré. Si le résultat est très largement positif, on peut soit augmenter ses dépenses, soit faire des dons de charité, soit faire de l'épargne, soit les trois ! Je parlerai d'épargne et d'endettement plus tard.

3.1.2 Agenda électronique

Quand on décide de payer certains frais par chèque ou quand on ne veut pas oublier une dépense, on peut noter ses achats futurs dans un agenda électronique. Ce petit appareil coûte moins de 20 dollars avec les taxes et dure plus longtemps qu'un agenda de papier. Il s'agit de changer la pile pour environ cinq dollars à tous les deux ans environ. Cela fait partie des frais nécessaires non récurrents. C'est un bon placement selon moi.

3.1.3 Chiffrier Excel

Si on a le logiciel Excel, faire un budget devient un jeu d'enfant ! On peut le modifier à volonté, insérer des formules, bref les possibilités sont presque illimitées. Par exemple, on peut faire un budget mensuel en multipliant les frais hebdomadaires par 52, divisé par 12 (il y a 52 semaines et 12 mois dans un an, donc 4,33 semaines dans un mois). Cet outil est un vrai petit bijou !

3.2 RESPECT DE SON BUDGET

Il est très facile de faire un budget par écrit. Il est plus difficile de le respecter. C'est une question de discipline personnelle, de courage, de ténacité et de persévérance. Ce qui aide la persévérance, c'est la souplesse. Pour réussir, il faut trouver un équilibre entre la discipline absolue et le laisser-aller le plus complet. Un juste milieu, quoi !

4 EMPRUNTS

Ma mère disait qu'être pauvre, ce n'est pas de manquer d'argent. Être pauvre, c'est de n'avoir personne qui me fasse assez confiance pour m'en prêter. On a tous et toutes, un jour ou l'autre, besoin d'emprunter de l'argent à quelqu'un. Trouvez-moi cinq adultes qui n'ont pas ou n'ont jamais eu de dettes ! Tout un défi...

Il y a différentes raisons d'emprunter : pour l'achat d'une maison ou d'une voiture, pour payer ses études, pour consolider des dettes déjà contractées, pour se lancer en affaires ou tout simplement pour s'acheter un paquet de gomme. On peut emprunter de l'argent à ses parents ou à ses amis. On peut faire un emprunt à la banque ou à la caisse, mais pour ça, il faut avoir un emploi stable, minimum deux ans. On peut demander une marge de crédit si on a besoin de moins de 5 000 dollars. On peut prendre une carte de crédit, acheter maintenant et payer plus tard. Finalement, on peut emprunter à un usurier si ça va mal, et c'est sûr que ça va aller encore plus mal !

4.1 UNE LAME À DEUX TRANCHANTS

Le fait d'emprunter est une lame à deux tranchants. Comme le couteau de cuisine peut servir à préparer de bons repas ou à blesser quelqu'un, l'emprunt peut être profitable ou regrettable. Avant d'emprunter, il faut s'assurer d'être capable de rembourser à plus ou moins brève échéance. Mais quand on emprunte sans savoir ni quand ni comment on va pouvoir rembourser, cela devient vite un problème, surtout si on est écrasé par de lourds intérêts. Quand on est endetté, on verse des intérêts à presque tous nos créanciers. Il y a trois facteurs qui influencent le montant des intérêts versés : le taux d'intérêt (habituellement un pourcentage annuel), l'importance du montant dû et le temps qu'on met à le rembourser. Tout l'argent que l'on paie en intérêt est de l'argent durement gagné et après impôt. Sauf dans de rares exceptions, comme le remboursement de prêts étudiants, aucun crédit d'impôt n'est accordé pour l'argent qu'on a gagné mais qu'on n'a pu ni dépenser ni épargner parce qu'on l'a versé en intérêts. Il y a donc trois façons de réduire l'intérêt versé : négocier le taux d'intérêt le plus bas possible, réduire le montant de nos dettes et rembourser rapidement.

4.2 EMPRUNTS INFORMELS

Les emprunts informels sont la façon la plus courante de commencer à s'endetter. Ils sont fondés sur la confiance mutuelle.

4.2.1 Crédit chez le marchand

C'est une pratique qui se perd de nos jours, mais qui existe encore. « Faire marquer » chez le marchand ou le dépanneur du coin est une bonne façon de donner du lait à son bébé avant que la paie n'arrive. Si on veut que le marchand continue de faire crédit au client, il faut être « solvable » et rembourser régulièrement. Il faut aussi éviter d'avoir un trop gros compte. C'est un dépannage

temporaire, et non une façon normale et régulière de fonctionner. Certains marchands exigent des intérêts, d'autres non.

4.2.2 Amis et famille

On emprunte à un ami, à un parent, souvent des petits montants, parfois des grosses cagnottes. Il n'y a généralement pas d'intérêt à verser et le remboursement se fait sur la bonne foi. J'ai déjà entendu dire que si on veut perdre un ami, la meilleure façon, c'est de lui prêter de l'argent ! Encore une fois, c'est la confiance mutuelle qui est en jeu.

4.3 PRÊTS ÉTUDIANTS

Quand on a des parents qui peuvent payer l'appartement et les études, on n'a pas besoin de s'endetter pour étudier. Ce sont souvent les parents qui s'endettent pour l'avenir de leurs enfants. Mais quand les parents sont décédés ou économiquement défavorisés, on peut toujours s'assurer un brillant avenir grâce aux prêts étudiants du gouvernement. Sans ces prêts, les moins fortunés de notre société n'auraient pas accès à des études post-secondaires. En plus, il y a des bourses pour ceux dont le prêt n'est pas suffisant.

Le gouvernement paie les intérêts sur ces prêts tant et aussi longtemps que la personne étudie à temps plein. À la fin de ses études, que le nouveau diplômé ait un emploi régulier ou non, il doit rembourser ses prêts étudiants, intérêt et capital, en 10 ans ou moins. Il prend une entente avec sa banque ou sa caisse pour des versements égaux à toutes les semaines, à toutes les deux semaines ou à tous les mois. Si, à cause d'un manque d'emploi ou d'une raison de santé, il ne peut faire ses paiements, il peut toujours demander l'aide du Programme de remboursement différé (PRD) du gouvernement. Le gouvernement fait les versements à sa place pour un maximum d'un an. Une fois son prêt étudiant remboursé, il doit cependant rembourser le PRD au gouvernement.

4.4 MARGE DE CRÉDIT

Si la personne a 18 ans ou plus, si elle a un bon dossier de crédit (j'en parlerai plus loin) et si elle a un revenu d'emploi stable et régulier, elle peut demander une marge de crédit à sa banque ou à sa caisse. Le plus souvent, l'institution financière proposera une marge de crédit à la personne qui a besoin de moins de 5 000 dollars.

Avoir une marge de crédit veut dire qu'on peut être à découvert, c'est-à-dire « tomber dans le rouge » dans son compte bancaire, jusqu'à une certaine limite. Des intérêts sont exigés sur chaque sou « dans le rouge », calculés quotidiennement, payables mensuellement. On peut faire des achats par interac, des retraits au guichet ou au comptoir, faire des chèques ou payer des factures. La première utilité de la marge de crédit, c'est d'éviter les désagréments des chèques sans provision. L'inconvénient, c'est la tentation très forte de s'en servir pour payer les frais courants.

4.5 CARTES DE CRÉDIT

Les cartes de crédit sont aujourd'hui très (trop) faciles à obtenir. Dès qu'on a 18 ans, qu'on soit étudiant, chômeur ou travailleur, les institutions financières font des pieds et des mains pour les offrir à tous.

Une carte de crédit est très pratique, entre autres pour faire des achats par téléphone et par Internet, mais à condition de payer son solde à l'intérieur du délai de grâce de 21 jours pour éviter de payer des intérêts ! Avec l'activation de la carte, on peut demander un numéro d'identification personnel (NIP) pour effectuer des avances de fonds, c'est-à-dire des retraits au guichet comme avec une carte de débit interac. Il faut savoir que les intérêts commencent à s'accumuler dès le premier jour pour l'avance de fonds, contrairement aux achats avec lesquels on bénéficie de 21 jours de grâce avant de payer des intérêts.

Quand on reçoit son compte de carte de crédit, on n'est pas obligé de rembourser le solde au complet. On peut ne faire que le paiement minimum requis, qui comprend généralement les intérêts courus dans le mois, les frais annuels et à peine 3 % du solde. Le but d'offrir des cartes de crédit, c'est d'encourager les consommateurs à ne pas régler le solde au complet. Ainsi, les compagnies de cartes de crédit empochent d'importants revenus d'intérêts. Les clients qui paient religieusement leur solde à tous les mois ne sont pas « rentables » pour les compagnies de cartes de crédit. Aussi, vous remarquerez qu'après plusieurs mois où le client paie au moins le minimum requis, on lui offre d'augmenter sa limite de crédit, le montant qu'il a le droit de dépenser. C'est ainsi qu'on s'endette facilement, petit à petit, presque à son insu.

Une bonne stratégie serait de s'abstenir d'utiliser sa carte en la cachant dans un tiroir, puis de verser le minimum requis, plus le sixième du solde impayé. Le mois suivant, on paie le minimum plus le cinquième du solde, puis le quart, puis le tiers, puis la moitié, puis le solde complet. Cependant, si le solde est vraiment trop haut et qu'on n'arrive pas à ramener son solde à zéro en moins de sept mois, on peut demander un prêt de consolidation pour régler sa carte. Nous parlerons bientôt des prêts de consolidation.

4.6 ACHETEZ MAINTENANT, PAYEZ PLUS TARD !

Certains magasins de meubles et concessionnaires automobiles offrent aux clients la possibilité d'acheter maintenant et de payer plus tard. C'est une stratégie de marketing qui vise à vendre à court terme des biens et des services que les clients n'auraient pas les moyens de se payer autrement. Cette stratégie avantage plus le marchand que le client. Le volume des ventes est gonflé artificiellement puisqu'on vend à des gens qui n'ont pas les moyens d'acheter. Il faut savoir qu'il s'agit là d'un piège qui mène trop de gens au surendettement, dont je parlerai plus tard.

En fait, lorsqu'on accepte de « payer plus tard », le marchand propose au client une nouvelle carte de crédit. Aussi, il faut savoir qu'on ne paie aucun intérêt à condition de faire religieusement tous les paiements, sinon les intérêts peuvent devenir très lourds à porter ! Si on décide d'adhérer tout de même à ce mode d'endettement, il faut bien lire les petits caractères du contrat avant de le signer. Apporter la copie chez soi pour y réfléchir et en parler à son conjoint calmement

permet de prendre une décision éclairée plutôt qu'impulsive. De tels contrats peuvent toujours être annulés dans les 30 jours après l'achat.

Il est préférable, comme nous le verrons dans le chapitre de l'épargne, de remettre à plus tard l'achat de meubles non essentiels à court terme, et d'épargner avant d'acheter. Désirer un bien convoité pendant une certaine période de temps augmente le plaisir et la satisfaction lors de l'achat, qui se fait de façon réfléchie et sans aucun remord... Aussi, avant d'accorder ce mode de paiement, le marchand procède à une vérification du dossier de crédit.

4.7 DOSSIER DE CRÉDIT

De nos jours, tout se sait ! Un propriétaire de logement peut savoir si on est un bon ou un mauvais payeur avant d'accepter de signer un bail. Aucune institution financière n'accordera de prêt à quelqu'un qui ne paie pas ses comptes, qui ne rembourse pas ses dettes. Un jeune adulte qui n'a jamais eu de dettes à son nom propre, donc qui n'a pas d'histoire de crédit, peut se voir refuser un prêt, même s'il ou elle agit de façon très responsable avec son budget. Comment cela est-il possible ? Grâce à la vérification du dossier de crédit.

Avec très peu d'information, dont le nom, la date de naissance et le numéro d'assurance sociale, n'importe qui peut savoir si on est un bon ou un mauvais payeur. Qu'on ait un petit ou un grand revenu, là n'est pas la question. La question est si on paie ses comptes, si on rembourse ses cartes de crédit et ses prêts bancaires.

J'ouvre ici une parenthèse : le numéro d'assurance social (NAS) ne peut être exigé que pour fin d'impôt ou d'emploi seulement. Une seule exception à cette règle : Hydro-Québec. Il est illégal de l'exiger pour d'autres fins. C'est une question de protection de sa vie privée. Donc, si vous vous abonnez à un club vidéo et qu'on exige votre NAS, ce geste est illégal de la part du marchand. Vous pouvez alors porter plainte à l'Office de Protection du Consommateur.

4.8 PRÊTS USURAIRES

Tous les types d'emprunts dont j'ai parlé plus haut sont absolument légaux. Par contre, des personnes n'ayant pas un bon dossier de crédit peuvent être tentées d'emprunter de l'argent à des usuriers. À déconseiller absolument !

Le prêt usuraire veut dire que le taux d'intérêt exigé dépasse le maximum prévu par la loi, qui est actuellement de 60 % annuellement, soit 5 % par mois. Ce taux d'intérêt est si élevé que trop souvent, les pauvres gens n'arrivent plus à rembourser. De plus, les méthodes de recouvrement sont la menace, l'intimidation, parfois même l'intégrité physique de l'emprunteur est en danger. Je ne souhaite à personne de tomber aux mains des usuriers !

Finalement, j'invite le lecteur à visiter le site Internet de l'Office de Protection du Consommateur ou à lire la revue « Protégez-vous ».

5 SURENDETTEMENT

On peut parler de surendettement quand on n'arrive plus à se payer le nécessaire et un peu de superflu, quand on n'a pas d'argent disponible pour les frais non récurrents et qu'on est étouffé par les intérêts sur les emprunts. Je disais plus haut que quand on dépense plus qu'on ne gagne, on s'endette de plus en plus. Le bras dans le tordeur, il est possible d'arrêter la machine et de faire marche arrière, de s'en sortir sans déclarer faillite, mais c'est extrêmement difficile.

Si on a plus de dettes de consommation que de revenu disponible après impôt dans une année, on peut dire qu'on est surendetté. Il faut donc distinguer les dettes d'investissement des dettes de consommation.

5.1 DETTES D'INVESTISSEMENT

Une dette d'investissement est une dette qui rapporte de l'argent à long terme. Par exemple, l'achat d'une maison dont la valeur augmente avec les années est un investissement. On a un prêt hypothécaire à rembourser, mais c'est de l'argent qui n'est pas perdu, car il faut payer de toute façon pour se loger. Pour acheter ou construire une maison, il faut un revenu stable, un excellent dossier de crédit et de solides habitudes budgétaires. Des talents de bricolage et de la disponibilité sont aussi un atout majeur. Des frais récurrents et non récurrents de rénovation et d'entretien doivent cependant être prévus.

Le prêt étudiant est aussi une dette d'investissement, puisqu'un diplômé à de meilleurs emplois, mieux payés et plus stables que celui qui n'a que des études secondaires. S'instruire, c'est s'enrichir !

Toutes ces dettes représentent généralement des montants de plusieurs milliers de dollars, amortis pendant plusieurs années. Plus tôt on finit de rembourser ses dettes d'investissement, moins on paie d'intérêt à longue échéance. Il faut négocier avec son institution financière un taux d'intérêt avantageux et des modalités de paiement en fonction de sa capacité de payer et de son désir légitime d'en finir au plus vite !

Ce sont de « bonnes » dettes, contrairement aux dettes de consommation.

5.2 DETTES DE CONSOMMATION

Les dettes de consommation, contrairement aux dettes d'investissement, n'apportent rien, si ce n'est la jouissance immédiate de l'objet de son désir. Les spécialistes de la mise en marché l'ont compris et excitent les consommateurs à s'endetter pour jouir au plus vite des marchandises proposées. Au lieu d'économiser et désirer un bien, on l'achète tout de suite à crédit, souvent sans réfléchir. De plus, le taux d'intérêt est toujours plus élevé que pour les dettes d'investissement.

Ce sont, par exemple, les prêts auto, les soldes impayés sur les cartes de crédit, les « achetez maintenant, payez plus tard », les marges de crédit gonflées, l'argent

que l'on doit au dépanneur du coin, à ses proches, à ses amis ou... à un usurier ! La grande majorité des adultes a des dettes de consommation. Je le répète : ce ne sont pas les individus qui sont en cause, c'est le système. Certains économistes disent que sans le crédit à la consommation, il y aurait une grave crise économique puisque moins de gens achèteraient des biens et des services. Notre économie est maintenue de façon artificielle grâce à la capacité des adultes de s'endetter pour consommer.

L'adulte qui doit de l'argent à plusieurs personnes, compagnies ou institutions a le « joyeux » casse-tête de rembourser tout le monde. Rembourser plus vite les dettes qui présentent le plus haut taux d'intérêt est un choix intelligent. Régler les plus petites dettes pour en diminuer non seulement le total mais aussi le nombre, ça aussi c'est intelligent. Mais pour se simplifier la vie et le budget, une autre solution, c'est le prêt de consolidation.

5.3 PRÊT DE CONSOLIDATION

Plus les dettes sont nombreuses et élevées, plus on a de balles avec lesquelles on doit jongler. Bien des maux de têtes, des nuits d'insomnie, des querelles de couple reliées à l'argent, des tracas et des ennuis peuvent être évités si on consolide ses dettes avant qu'il ne soit trop tard.

Il s'agit de demander un emprunt à son institution financière pour consolider, c'est-à-dire regrouper toutes ses dettes en une seule. Attention ! Le taux d'intérêt est plus élevé si on consolide des dettes de consommation que des dettes d'investissement. Mais le jeu en vaut largement la chandelle, ne serait-ce qu'un sommeil plus paisible et une maisonnée plus souriante.

Je suggère fortement à l'emprunteur de prendre une assurance - invalidité et une assurance-vie sur tout emprunt à une institution financière. Certaines cartes de crédit offrent également ces options. S'informer avant de signer est le meilleur réflexe du consommateur averti.

5.4 RECOUVREMENT

Qu'arrive-t-il quand on ne paie pas ses comptes ? Après quelques mois sans payer, les créanciers ont peur de ne jamais voir la couleur de l'argent qu'on leur doit. Les compagnies d'électricité, de téléphone et de câblodistribution, ainsi que les émetteurs de cartes de crédit et les institutions financières risquent alors d'aviser le bureau de crédit et d'avoir recours aux agences de recouvrement pour forcer l'emprunteur à rembourser ses dettes.

Avant de tomber en recouvrement, si on ne peut pas tout payer d'un seul coup, mieux vaut donner un petit montant tous les mois plutôt que rien du tout. Appeler son institution financière ou sa compagnie de service public avant qu'on ne vous appelle est aussi une excellente façon d'éviter le recouvrement. Généralement, les agents de service à la clientèle sont plus conciliants que les agents de recouvrement.

Un agent de recouvrement compétent devrait normalement aider la personne à résoudre ses difficultés financières et à prendre une entente pour un paiement complet ou des paiements étalés. Cependant, certains agents de recouvrement sont des personnes très sûres d'elles et arrogantes qui se permettent trop souvent de harceler et de manipuler les clients en difficulté, en les culpabilisant pour les forcer à promettre de gros montants en très peu de temps.

Avoir affaire à une agence de recouvrement est très stressant. Heureusement, il existe au Québec une loi pour limiter leur action. J'invite le lecteur à se renseigner au sujet de la Loi sur le recouvrement de certaines créances, à faire appel à un avocat ou à l'ACEF (Association coopérative d'économie familiale) de son quartier et, le cas échéant, à porter plainte auprès de l'Office de protection du consommateur.

Une dette en recouvrement entache le dossier de crédit. Lorsqu'on arrive à s'entendre avec l'agence de recouvrement pour payer par versements réguliers ou un montant complet d'un seul coup, on peut éviter la faillite. Il faut cependant s'assurer de faire rétablir son dossier de crédit une fois la dette remboursée.

5.5 FAILLITE

Quand on ne peut même pas payer les agences de recouvrement, on peut déclarer faillite. On se rend insolvable, c'est-à-dire incapable de rembourser ce qu'on a emprunté. Il est très difficile de se refaire un bon dossier de crédit après une faillite. Pour les détails techniques, il faut s'adresser à un syndic de faillite.

5.5.1 Dépôt volontaire

Avant de déclarer faillite, on peut se prévaloir du dépôt volontaire, mieux connu sous le nom de « Loi Lacombe » du nom de son instigateur. En plaçant ses dettes au dépôt volontaire, on évite les appels et les menaces des agences de recouvrement, ainsi que les saisies de biens ou de salaire. Ce peut être avantageux pour une personne sans emploi, par exemple. Par contre, si on a des revenus d'emploi, on doit verser un pourcentage important de son salaire, un peu comme une saisie de salaire mais sans que l'employeur ne le sache, jusqu'au paiement complet. Il faut aviser le dépôt volontaire de tout changement de situation d'emploi et d'adresse. À défaut de quoi, on doit déclarer faillite. Le dépôt volontaire est une mesure de protection de la personne en difficulté, et non une agence de recouvrement.

Malheureusement, de plus en plus d'adultes sont contraints de se rendre jusque là. Remettre les clés de sa maison à la banque, subir une saisie de salaire, être obligé de diminuer radicalement son train de vie, tout cela peut marquer une personne pour la vie, surtout quand de jeunes enfants en deviennent les victimes innocentes.

J'ose espérer qu'en dressant un portrait réaliste des dangers du surendettement, j'aurai convaincu le lecteur de faire un usage rationnel et modéré de sa capacité d'emprunter.

6 ÉPARGNE

La meilleure façon d'éviter les dettes de consommation et le surendettement, c'est l'épargne. Pendant les années de vaches grasses, il faut prévoir pour les années de vaches maigres.

Quand on réussit à équilibrer son budget, quand on arrive à tout payer à temps, quand on n'a pas ou peu de dettes de consommation, qu'on a tout le nécessaire et même du superflu, on est vraiment privilégié. On peut décider de dépenser plus, de partager avec les plus démunis ou de faire de l'épargne, ou bien encore un heureux mélange des trois choix.

Les avantages de l'épargne sont nombreux. On se sent plus en sécurité si on sait qu'on a un coussin pour les en-cas. Aussi, au lieu de verser des intérêts sur des emprunts, on accumule de l'intérêt. Ces dernières années, le taux d'intérêt versé sur l'épargne est quasi nul, mais au moins, si le frigo ou la laveuse se brisent, on peut les remplacer immédiatement sans s'endetter. On peut par exemple prévoir un voyage quelques mois d'avance et mettre l'argent de côté à la petite semaine, tout en rêvant de soleil chaud et de boisson fraîche ! Les vacances n'en seront que meilleures si on a travaillé fort pour les gagner.

Il existe plusieurs façons d'épargner. Certaines sont cependant plus efficaces que d'autres. J'invite le lecteur à enrichir ses connaissances sur la question en lisant l'excellent livre « Un barbier riche » de David Chilton.

Dans ce chapitre, il sera question des différents modes d'épargne : le petit cochon, un coussin à la banque, les comptes d'épargne, l'épargne salaire, les REÉR, les placements à la bourse et finalement les placements équitables.

6.1 PETIT COCHON

C'est la première façon d'économiser pour un enfant qui se fait quelques dollars en tondant le gazon, mais qui n'a ni loyer, ni épicerie, ni dettes à payer. Mais si on met sa petite monnaie dans un petit pot et qu'on dépense de gros dollars, ce n'est pas une façon efficace d'épargner pour l'adulte moyen.

6.2 COUSSIN À LA BANQUE

Une autre façon d'épargner, c'est de déposer ses épargnes à la banque. Le danger, c'est de les dépenser si on a une carte de débit (interac). Ne jamais oublier que les besoins matériels sont faibles, mais les désirs très forts ! C'est pour cela qu'il existe plusieurs outils d'épargne.

6.2.1 Prévoir les coups durs

On entend souvent dire qu'idéalement, on devrait avoir l'équivalent de trois mois de subsistance en épargne. Cet objectif peut être atteint si on met de côté un huitième de son revenu disponible (après impôt) pendant deux ans. Par exemple,

si j'ai un revenu d'emploi de 400 \$ par semaine après impôt, je peux mettre de côté 50 \$ par semaine pendant deux ans et le tour est joué !

Dans le « Barbier riche », David Chilton propose d'économiser 10 % de son revenu disponible dans un PSS (placement sans souci). J'invite encore le lecteur à se procurer ce précieux ouvrage.

Par contre, pour un étudiant, c'est plus difficile. Pour un salarié qui perd son emploi, quand un conjoint meurt ou demande le divorce, pour une famille qui passe au feu sans assurances, un employé qui arrête de travailler à la suite d'un problème de santé, un entrepreneur dont le chiffre d'affaires connaît une baisse, c'est tout un défi. Parfois, on n'a pas le choix de s'endetter si on n'a pas d'épargne. C'est la triste réalité du monde des adultes.

6.2.2 Éviter les frais bancaires

La plupart des banques et des caisses imposent des frais bancaires pour les transactions courantes. Ces frais peuvent être évités si on a un solde de 1 000 \$ et plus en tout temps. Certaines banques exigent un solde de 2 500 \$! Comme très peu de gens ont un tel montant à la banque, plusieurs clients paient des frais. Certaines institutions financières offrent des comptes sans frais bancaires pour les clients en bas âge. C'est la meilleure solution pour un adolescent ou un jeune adulte, étudiant ou non. J'invite le jeune lecteur à s'informer auprès de son institution financière.

Quand on ne peut pas éviter les frais bancaires, on peut les diminuer en optant pour un forfait. Ces frais variables deviennent alors des frais fixes. Avant d'adhérer à un forfait, il faut analyser ses propres habitudes bancaires pour faire le bon choix. Il n'y a pas de règle absolue, c'est du cas par cas.

6.2.3 Comptes chèques

Si on utilise beaucoup les chèques, un compte chèque peut s'avérer très utile. Il faut noter précieusement les dates et les montants des chèques qu'on fait et s'assurer en tout temps d'avoir des provisions suffisantes. Faire un chèque sans provision est très coûteux en frais bancaires, qui ne sont jamais inclus dans un forfait, et cela entraîne des problèmes embarrassants avec la personne ou l'institution à qui on a envoyé le chèque. Vidéotron, par exemple, impose des frais supplémentaires de 20 dollars pour un chèque sans provision. Pour ma part, j'ai résolu ce problème grâce à mon agenda électronique.

Le taux d'intérêt versé sur l'épargne dans un compte chèque est très faible. Pour faire de l'épargne et récolter des intérêts, il est préférable d'opter pour un compte d'épargne.

6.2.4 Comptes d'épargne

Avec les comptes d'épargne, on ne peut pas faire de chèque, mais on peut faire des achats par paiement direct (interac). Le seul avantage, c'est le taux d'intérêt versé qui est légèrement plus important qu'avec le compte chèque. Certaines

institutions, comme ING direct, offrent des comptes d'épargne avec un taux d'intérêt plus attirant.

Il n'y a pas de trop petits épargnants. Petit train va loin. On peut verser un gros montant une seule fois ou bien épargner à la petite semaine. Par exemple, si on verse 25 dollars par semaine dans un compte d'épargne, on accumule 1 300 dollars au bout d'un an, plus les intérêts. Toujours à condition de s'abstenir de faire des retraits au guichet ou des achats interac dans ce compte ! L'argent est toujours accessible quand on en a besoin. Pour les acheteurs impulsifs ou compulsifs, c'est très difficile de se discipliner. Voilà pourquoi il existe d'autres façons d'épargner.

6.3 ÉPARGNE SALAIRE

Un salarié peut adhérer à un plan d'épargne salaire si son employeur offre ce service. L'employé décide de verser un montant de chaque paie dans des obligations d'épargne. Par exemple, le minimum demandé est de deux dollars par semaine pour les Obligations d'épargne du Canada (OÉC). Ce ne sont pas tous les employeurs qui offrent ce service, mais quand on a la chance de le faire, c'est une bonne façon d'épargner sans douleur, puisque le montant est prélevé sur chaque paie presque à son insu ! Comme c'est de l'épargne forcée, qui disparaît de chaque paie, la tentation est moins forte de le dépenser pour des désirs impulsifs. L'argent est toujours disponible en cas de besoin. On n'a qu'à téléphoner et l'argent dont on a besoin va être versé dans le compte bancaire de son choix dans les trois jours ouvrables suivant la demande. Des millions de gens épargnent de cette manière. Le taux d'intérêt est faible, mais l'épargne est garantie.

Avec les OÉC, on a le choix entre l'épargne ordinaire et un Régime Enregistré d'Épargne Retraite (REÉR).

6.4 REÉR

Le Régime Enregistré d'Épargne Retraite (REÉR : prononcer « ré-air » et non « rire ») est une façon d'économiser pour ses vieux jours tout en évitant de payer de l'impôt maintenant. Dès qu'un jeune adulte termine ses études, il doit rembourser ses prêts étudiants et peut commencer à prendre des REÉR s'il a une source de revenu stable. Plus on commence jeune, plus c'est profitable à long terme, car l'intérêt se capitalise, c'est-à-dire que l'intérêt s'ajoute à l'épargne qui rapporte de l'intérêt qui s'ajoute à l'épargne. On appelle cela de l'intérêt composé. C'est à long terme que ça grossit, grossit, grossit. Donc, mieux vaut commencer très tôt par de très petits montants, quelques dollars par semaine ou par période de paie. Toutefois, il faut noter que si on encaisse un REÉR avant la retraite, on paie tout l'impôt qu'on aura ainsi économisé. Le REÉR, ne permet pas d'éviter l'impôt à long terme, seulement à court terme.

Certaines institutions financières prétendent qu'il vaut la peine de s'endetter pour économiser de l'argent dans un REÉR. À condition bien sûr d'avoir un emploi stable et des revenus réguliers. Avec un emploi précaire, l'épargne ordinaire serait plus appropriée à mon humble avis.

6.5 PLACEMENTS À LA BOURSE

« Affez-fous tes nerfs t'acier ? » dit la publicité de ING direct. Le blond monsieur a « pien raisson ». En plaçant à la bourse, on peut gagner gros et perdre gros en très peu de temps. Récemment, des milliers d'épargnants ont perdu une partie des économies de toute une vie avec les fonds communs. Au début des années 90, le « Barbier riche » nous conseillait ce mode d'épargne. Personnellement, je ne suis pas d'accord. Le lecteur jugera bon d'adhérer ou non à ce mode d'épargne.

Personnellement, je préfère les placements sûrs, garantis et qui rapportent moins d'intérêts, mais qui sont à l'abri des mauvaises surprises. Plusieurs personnes préfèrent le « petit train qui va loin » au « gros bateau qui coule » !

Rencontrer un planificateur financier peut être intéressant. Attention ! Chaque curé prêchant pour sa paroisse, un conseiller Desjardins conseillera des placements Desjardins et un conseiller Power Corporation en fera autant. Mieux vaut se renseigner soi-même, lire les cahiers économiques dans les journaux du week-end et devenir son propre planificateur financier. On n'est jamais si bien servi que par soi-même.

6.6 PLACEMENTS ÉQUITABLES

Qu'est qu'un placement équitable ? C'est placer ses économies non seulement en fonction du profit personnel, mais aussi en fonction de ses valeurs. C'est un choix très intéressant pour un individu qui valorise plus ses désirs intellectuels et spirituels que matériels.

Par exemple, placer ses économies dans les Fonds REÉR des grandes centrales syndicales ou dans les Fonds de développement régional présente, en plus des avantages fiscaux, ceux de correspondre aux valeurs de l'épargnant. À chacun ses valeurs humaines, à chacun ses placements équitables ! Pour en savoir plus sur le sujet, j'invite le lecteur à visiter le site Internet www.simplicitevolontaire.org.

6.7 DETTES ET ÉPARGNES SIMULTANÉES

Plusieurs adultes ont des dettes et de l'épargne simultanément. Avoir de l'épargne pour les coups durs et les en-cas, ce n'est pas une mauvaise idée. Il faut savoir cependant que la meilleure épargne, la plus rentable, c'est de rembourser ses dettes au plus vite. Pourquoi ? Parce qu'on rembourse ses dettes avec de l'argent après impôt et que l'intérêt qu'on ne paie pas en remboursant rapidement ses dettes est plus élevé que l'intérêt qu'on récolte avec l'épargne. Nul n'a besoin d'un diplôme universitaire en mathématiques ou en comptabilité pour comprendre cela !

7 CONCLUSION

Pour que l'argent soit à son service, il faut refuser de servir l'argent. Voilà donc la raison pour laquelle il est important de faire son budget et surtout, de le respecter. C'est une question de responsabilité individuelle. L'argent et l'âge adulte apportent la liberté. Et liberté rime avec responsabilité !

Ce texte s'inspire librement de la simplicité volontaire ou comment simplifier sa vie en évitant... de la compliquer ! Ainsi, je ne parle pas de comment augmenter ses revenus, mais bien de comment mieux gérer ses dépenses.

Je ne suis pas une économiste ni une planificatrice financière. Je ne suis qu'une simple consommatrice qui a vécu des expériences plus ou moins heureuses avec l'argent. Je voudrais que le lecteur évite les pièges dans lesquels je suis moi-même tombée, faute de connaissance, par ma très grande naïveté. Les erreurs sont nos professeurs. Un grand penseur a dit un jour qu'il fallait apprendre des erreurs... des autres ! Certaines erreurs, comme certains professeurs, sont plus sévères que d'autres.

J'invite le lecteur à approfondir le sujet grâce à des lectures d'auteurs plus savants que moi.